

Communiqué de presse
Chambéry - Annecy
Mardi 4 février 2025

Lutte contre les PFAS en Pays de Savoie : les Écologistes force de proposition !

Il y a quelques jours, la **préfecture de Savoie** indiquait que les réseaux d'eau alimentés par **Grand Chambéry** présentaient un taux dépassant la limite de quantité réglementaire de **Pfas**. Et que la zone de distribution concernée comprend Jacob-Bellecombette ainsi qu'une partie des communes de Chambéry, Cognin, Saint-Baldoph, Barberaz, La Ravoire et Montagnole. Face à cette situation, Alexandra Cusey, conseillère régionale de Savoie, réagit : *“Nous devons dès maintenant engager des recherches pour connaître les sources de pollution, indispensables pour la mise en place du principe du pollueur-payeur”*.

En février 2023, nous apprenions déjà que les eaux d'Annecy et Rumilly étaient contaminées aux PFAS, et à certains endroits à des taux de concentration dans l'eau particulièrement dangereux pour la santé humaine. Des mesures avaient été prises à Annecy pour éviter que cette eau n'arrive dans nos robinets et Rumilly avait dû engager un plan massif de dépollution de l'eau potable. L'installation d'une unité de dépollution permet aujourd'hui de desservir à nouveau l'eau du robinet avec les eaux de captage locales.

Pour rappel, les effets sur la santé des habitants sont nombreux, et la liste des maladies liées à une exposition aux PFAS ne cesse de s'allonger : cancers, infertilité, toxicité pour le rein, le foie ou encore le système immunitaire. Benjamin Joyeux, conseiller régional de Haute-Savoie, explique : *“Nous devons avant tout protéger la santé de nos concitoyens et ne plus continuer à utiliser ces substances. Nous en connaissons les effets et nous avons qui plus est des solutions de substitution”*.

Fabienne Grébert, conseillère régionale de Haute-Savoie, ajoute : *“Nous n'avons plus le temps de tergiverser. Selon le Forever Lobbying Project, le coût de dépollution se chiffre entre 95 et 2000 Mds €. Sans une restriction généralisée des PFAS dès maintenant, les coûts de dépollution se rapprocheront probablement de la fourchette haute”*.

Le 20 février prochain, la proposition de loi visant à protéger la population des risques liés aux substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) sera présentée à l'Assemblée Nationale. Celle-ci prévoit :

- L'interdiction de la fabrication et la commercialisation de tout cosmétique, fart et textile, excepté pour certaines utilisations essentielles contenant ces dites substances appelées PFAS.
- **Le contrôle sanitaire des eaux potables sur ces substances, selon des dispositions définies par décret ou parce que les circonstances le justifient.**

Camille Crespeau, porte-parole de Savoie, réagit : *"Les polluants éternels sont installés de façon durable dans nos milieux. Aussi, cette loi constitue une avancée majeure pour la prévention, la protection des milieux et des populations. Il est donc important qu'elle passe !"*

Dans ce contexte, les Écologistes des Pays de Savoie demandent aux Préfets de Savoie et de Haute-Savoie de réunir l'ensemble des acteurs professionnels de la santé, industriels, acteurs de la dépollution, de l'assainissement et de la distribution d'eau potable pour:

- **Identifier les sources de contamination.**
- Chiffrer les coûts de dépollution sur notre territoire.
- **Engager une étude épidémiologique** pour mesurer les taux de PFAS dans le sang des personnes, dans les territoires où une eau contaminée a coulé dans nos robinets.
- **Accompagner les industriels du secteur**, y compris sur le plan financier, pour engager une réduction progressive des rejets aqueux de substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées des installations industrielles, comme prévoit la loi.

"C'est une mesure gagnant-gagnant. Non seulement elle permet de préserver nos emplois, mais elle permet aussi et surtout d'en créer d'autres. Cela place fièrement notre pays à la tête d'une économie régénérative, innovante et performante", conclut Pascal Sciabbarrasi, porte-parole de Haute-Savoie.

Contact presse

Camille Crespeau
Porte-parole Les Écologistes 73 - Savoie
camille.crespeau73@gmail.com
06 40 07 36 86

Pascal Sciabbarrasi
Porte-parole Les Écologistes 74 - Haute-Savoie
pascalsciabbarrasi@gmail.com
06 75 19 36 49